

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le mardi 1^{er} septembre 2026 à 19 h 10 au bureau municipal, 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à laquelle séance sont présents :

Monsieur le maire	Réjean Rajotte
Madame la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe	Lucie Chevrier

Sont également présents :

Madame la conseillère	Hélène Dufault	poste 1
Messieurs les conseillers	Martin Doucet	poste 2
	Robert Chevrier	poste 3
	Pierre Paré	poste 4
	Michel Daigle	poste 5
	Daniel Plante	poste 6

1 Ouverture de l'assemblée

Le maire, monsieur Réjean Rajotte, déclare l'assemblée ouverte et invite la directrice générale adjointe à présenter la demande de dérogation mineure soumise à la consultation publique mentionnée dans l'avis public donné sur le sujet le 13 août 2026.

2 Consultation sur la demande de dérogation mineure pour l'adresse 707, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot, lot numéro 6 720 647.

- 2.1 La directrice générale adjointe présente la nature et les effets de la demande de dérogation mineure.
- 2.2 Le maire invite les citoyens à soumettre leurs questions.

Aucune question n'est adressée au Conseil à l'égard de la demande de dérogation mineure présentée.

3 Clôture de l'assemblée

Après avoir procédé à la présentation de la demande de dérogation mineure, le maire déclare la levée de la présente assemblée publique de consultation à 19 h 15.

La directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe


Lucie Chevrier

Le maire


Réjean Rajotte